

COMITÉ CAF/CEF/CFPO
DES QUESTIONS FORESTIÈRES MÉEDITERRANÉENNES
"SILVA MEDITERRANEA"

Rapport de la douzième session

**La Grande-Motte, Montpellier, France
2 -6 Décembre 1985**

MEMBRES DU COMITE

Algérie
Arabie Saudite
Bulgarie
Chypre
Egypt
Espagne
France
Grèce
Iran
Iraq
Israël
Italie
Jordanie

Liban
Malta
Maroc
Portugal
Roumanie
Sudan
Syrie
Tunisie
Turquie
Yemen (République arabe du)
Yugoslavie

RAPPORT DE LA
DOUZIEME SESSION
DU COMITE CFA/CEF/CFPO*
DES QUESTIONS FORESTIERES MEDITERRANEENNES
'SILVA MEDITERRANEA'

La Grande-Motte, Montpellier, France
2-6 décembre 1985

- * CFA : Commission des Forêts pour l'Afrique
CEF : Commission Européenne des Forêts
CFPO: Commission des Forêts pour le Proche-Orient

LISTE DES PRECEDENTES SESSIONS DU COMITE

Première session (Président : A. Pavari, Italie)	Rome, Italie,	13-17 décembre 1948
Deuxième session (Président : A. Pavari, Italie)	Alger, Algérie	8-13 mai 1950
Troisième session (Président : A. Pavari, Italie)	Istanbul, Turquie	13-15 mai 1952
Quatrième session (Président : A. Pavari, Italie)	Athènes, Grèce	1-5 juin 1954
Cinquième session (Président : A. Pavari, Italie)	Nice, France	27-29 mai 1956
Sixième session (Président : A. Pavari, Italie)	Madrid, Espagne	17-21 avril 1958
Septième session (Président : P.M.Hermosilla, Espagne)	Lisbonne, Portugal	2-7 mai 1960
Huitième session (Président : J. de Vaissière, France)	Dubrovnik, Yougoslavie	12-15 mai 1962
Neuvième session (Président : J. de Vaissière, France)	Athènes, Grèce	23-26 juin 1965
Dixième session (Président : P. Margaropoulos, Grèce)	Rome, Italie	3-9 mai 1968
Onzième session (Président : A. Semizoglu, Turquie)	Ankara, Turquie	1-3 octobre 1970

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RECOMMANDATIONS	v
INTRODUCTION	1
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	2
ELECTION DU BUREAU (12e SESSION)	2
SITUATION ACTUELLE	2
PRIORITES	3
a) Aménagement et exploitation des forêts	3
b) Prévention et maîtrise des feux de forêts	4
c) Recherche en matière de foresterie	6
d) Education et formation forestières	7
AUTRES QUESTIONS - PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR DU COMITE	8
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	9
ADOPTION DU RAPPORT	9
ELECTION DU BUREAU	10
ANNEXES	
1 - Liste des participants	11
2 - Ordre du jour	18
3 - Liste des documents	19

RECOMMANDATIONS

A. A L'INTENTION DES ETATS MEMBRES ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le Comité a recommandé :

1. Que des efforts en matière d'inventaires forestiers nationaux soient entrepris de manière à fonder sur des bases sûres l'évaluation de la situation actuelle et de l'évolution des ressources forestières (para 10).
2. Qu'un inventaire sur les systèmes agro-sylvo-pastoraux dans la région soit effectué et son résultat publié (para 13).
3. Qu'un inventaire des réalisations concernant l'utilisation des arbres et arbustes soit effectué et que soient rassemblées des données aussi complètes que possible sur la provenance des espèces les plus performantes (Para 14).
4. Qu'une compilation des évaluations existantes des travaux de protection soit réalisée, évaluations qui devront tenir compte des aspects financier, sociologique et écologique (para 15).
5. Que les pays membres et institutions internationales concernées créent un centre régional d'expérimentation du matériel de lutte contre les incendies (Para 21).
6. Que les pays membres et organisations internationales concernées étudient la possibilité de créer une banque de données régionales incluant des statistiques sur les incendies de forêts dans la région, la liste des instituts et des experts dans ce domaine, les expérimentations réalisées ou en cours et leurs résultats (para 23).
7. Que soit poursuivi le travail de terminologie sur les incendies et sa publication dans d'autres langues (para 24).
8. Que des études soient faites sur les questions suivantes : i) évaluation économique des pertes résultant des incendies de forêts, ii) causes des incendies volontaires et iii) utilisation du pâturage des ovins et caprins pour le débroussaillage des forêts (para 25).
9. Qu'une étude méthodologique soit faite sur l'évaluation des fonctions sociales et écologiques et des actions forestières (para 32).
10. Que tout soit mis en oeuvre pour remédier au déséquilibre entre la formation de niveau ingénieur, généralement suffisante, et la formation de niveau technicien, insuffisante ou même parfois inexistante (para 35).

11. Que soit mise en oeuvre ou poursuivie la modification des programmes d'éducation et de formation du personnel forestier pour permettre à ce dernier de mieux s'acquitter de son rôle dans le cadre du développement intégré et de dialoguer avec les spécialistes des autres disciplines (para 38).

12. Que soient organisés i) des séminaires forestiers régionaux à l'image des journées forestières maghrébines; que soit procédé à l'échange d'étudiants boursiers; iii) que soient ouvertes des écoles forestières nationales aux étudiants d'autres pays de la région; iv) que soit crée un centre régional de formation de formateurs; v) que soit élaboré et publié un catalogue des programmes de formation forestière opérant dans chaque pays (para 39).

13. Que soient analysés les résultats des anciens thèmes et projets de recherche coordonnés dans le passé par *Silva Mediterranea* et que soit menée une enquête auprès des pays membres sur les priorités de recherches (para 42).

INTRODUCTION

1. A l'aimable invitation du Gouvernement français, le Comité CFA/CEF/CFPO des questions forestières méditerranéennes "Silva Mediterranea" a tenu sa 12ème session à La Grande-Motte, Montpellier, France, du 2 au 6 décembre 1985. Trente-deux délégués des 14 pays membres suivants du Comité ont participé à la session : Algérie, Chypre, Espagne, France, Grèce, Irak, Iran, Israël, Italie, Liban, Portugal, Soudan, Turquie et Yougoslavie. Y ont assisté également des observateurs des organisations internationales suivantes : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) et l'Union Internationale des Instituts de Recherches Forestières (IUFRO). La liste des participants figure à l'Annexe 1.

2. En l'absence du président et des vice-présidents, et conformément au règlement intérieur du Comité, la session a été ouverte par M. J.P.Lanly, Directeur de la Division des ressources forestières de la FAO et représentant le Directeur général de l'Organisation. M. B. Ben Salem (FAO) a rempli les fonctions de secrétaire.

3. Après une allocution de bienvenue de M. Ringuélet, représentant du Maire de La Grande-Motte, M. J.P.Lanly, à son tour, a souhaité la bienvenue aux participants et remercié le Gouvernement français pour l'organisation de la réunion et la qualité de l'accueil. La spécificité et l'unicité de la foresterie méditerranéenne justifie amplement l'existence de ce Comité pouvant permettre le développement de la coopération entre les différents pays de la région. Après une interruption de 15 ans, c'est à la demande pressante des pays membres que ce Comité s'est réuni de nouveau afin de remplir son triple mandat : conseiller les Etats Membres sur l'actualisation des techniques et des méthodes forestières, définir les priorités de la recherche forestière et identifier les projets d'intérêt commun correspondants, définir et exécuter les études techniques et les enquêtes nécessaires à l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques forestières nationales. Depuis la dernière session, les finalités du secteur forestier ont beaucoup changé tant dans les pays en voie de développement où le besoin s'est fait sentir de mieux intégrer la foresterie dans le développement rural que dans les pays développés où l'abandon des campagnes, le développement du tourisme et le souci de la protection de l'environnement ont modifié le rôle des forêts. Cette session intervient alors que partout dans le monde les ressources forestières sont menacées, ce qui exige de la profession forestière un effort accru de sensibilisation des décideurs et des opinions publiques et justifie la décision du Conseil de la FAO de déclarer 1985 comme l'année internationale de la forêt. Il est important que cette session réponde aux espoirs des pays membres et aboutisse à un programme réaliste et concret pour les années à venir.

4. M. Rinvile, Directeur des Forêts, a souhaité la bienvenue au nom du Gouvernement français. Il a dressé un panorama des éléments importants de la foresterie méditerranéenne française, notamment les problèmes posés par l'abandon des campagnes, entraînant une plus grande sensibilité des forêts aux incendies. Les fonctions de protection ont pris ainsi une place prépondérante dans l'opinion publique. Il est d'autre part important de créer des liens étroits entre les activités forestières et les autres activités rurales, notamment pastorales. Le travail de "Silva Mediterranea" apparaît particulièrement utile face aux nombreux problèmes du secteur forestier méditerranéen, surtout en matière de recherche et de formation, mais aussi pour l'élaboration et l'exécution de projets communs. Le Président de la République française, conscient des menaces pesant sur les forêts du monde, a pris l'initiative de convoquer au plus haut niveau politique une conférence internationale sur l'arbre et la forêt qui se tiendra à Paris du 5 au 7 février 1986.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1)

5. L'ordre du jour provisoire a été adopté sans amendement (Annexe 2). On trouvera en Annexe 3 la liste des documents soumis aux délégués aux fins d'examen.

ELECTION DU BUREAU (Point 2)

6. Vu l'absence du Président et du Vice-Président qui avaient été élus lors de la 11ème session à Ankara, le Comité a décidé d'élire un Président pour les travaux de la 12ème session. Le Professeur Selçuk Bayoglu (Turquie) a été élu unanimement à cette fonction. M. R. Balleydier (France) a été élu comme rapporteur.

SITUATION ACTUELLE ET TENDANCES DU SECTEUR DES FORETS DANS LA REGION MEDITERRANEENNE (Point 3)

7. Le Comité a examiné le document FO:SCM/85/2 qui a rappelé les axes des politiques forestières dans les pays de la région méditerranéennes avant 1970 et depuis cette date, et l'évolution pendant cette période des institutions forestières. D'objectifs principalement dirigés vers la production, on est passé à la prise en compte de la diversité des biens et services de la forêt, y compris les produits non industriels tels que combustibles ligneux, fourrage et la récréation. Ceci s'est traduit par l'apparition d'aménagements intégrés, le développement des plantations d'arbres et arbustes fourragers et des projets d'aménagement de bassins versants. En matière d'éducation forestière, la tendance a été à l'élargissement des programmes de formation. Quant à la recherche, elle est restée nettement insuffisante par rapport aux problèmes et besoins nouveaux.

8. Le Comité a reconnu le bien fondé de l'analyse du secrétariat. Les différentes délégations ont mis en lumière les aspects saillants du secteur forestier dans leurs pays respectifs.

9. Le Comité a noté l'évolution de plusieurs pays vers la décentralisation avec les modalités qu'elle revêt dans le secteur forestier. Des lois importantes ont été promulguées encourageant les investissements dans ce secteur et visant à améliorer la protection de l'environnement. Le Comité a jugé souhaitable d'engager une réflexion pour adapter les législations forestières existantes aux exigences du développement intégré.

10. Le Comité a constaté qu'en matière statistique, des données précises font défaut notamment sur la surface même des formations forestières méditerranéennes. Les progrès récents signalés par certains pays membres dans la réalisation d'inventaires forestiers nationaux sont de nature à améliorer la situation. Le Comité a recommandé que des efforts dans le même sens soient entrepris dans les autres pays de manière à fonder sur des bases sûres l'évaluation de la situation actuelle et de l'évolution des ressources forestières.

11. Tenant compte de l'intérêt manifesté par différents pays, le Comité a considéré qu'il serait utile d'accorder son attention dans ses prochaines sessions aux questions propres à la zone méditerranéenne aride et en particulier au problème de la désertification.

PRIORITES ET BESOINS DE LA FORESTERIE DANS LA REGION MEDITERRANEENNE (Point 4)

a) Aménagement et exploitation des forêts

12. Le Comité a étudié sur la base du document FO:SCM/85/3 la production et la consommation des produits et services forestiers dans les pays du nord et du sud de la Méditerranée. Dans le nord, le mode de vie pastoral a progressivement disparu alors que s'intensifiait la pression touristique favorisant la multiplication des incendies. Dans le sud, les usages traditionnels pour les besoins en bois et fourrage continuent à s'exercer au-delà des capacités normales des formations forestières. Dans l'un et l'autre cas, il y a une rupture d'équilibre, une perte de production et une diminution des possibilités d'utilisation de ces formations pour les loisirs.

13. Le Comité a reconnu que la maîtrise de l'évolution de la couverture forestière passe par un développement intégré et des systèmes agro-sylvo-pastoraux appropriés. Plusieurs expériences dans ce domaine existent dans la région et le Comité a recommandé qu'un inventaire de ces réalisations et de leurs résultats soit effectué.

14. La possibilité d'obtenir une production importante de bois et de fourrage dans le domaine agricole par des plantations linéaires ou en bosquets a été soulignée comme susceptible de réduire la pression qui pèse actuellement sur la forêt. Dans ce contexte, le Comité a été informé qu'une publication donnant des directives pratiques sur

l'établissement des boisements a été préparée par la FAO ainsi qu'une évaluation de la performance de certaines espèces expérimentées dans les pays au sud de la Méditerranée. Un autre travail est en cours sur l'évaluation et la conservation des ressources génétiques d'espèces des zones arides et semi-arides propres à la production fourragère en coopération avec le Conseil International pour les Ressources Phytogénétiques. Le Comité a recommandé que ces activités soient continuées et en particulier que soit effectué un inventaire des réalisations concernant l'utilisation des arbres et arbustes fourragers et que soient rassemblées les données aussi complètes que possible sur la provenance des espèces les plus performantes.

15. La fonction de protection continue d'être l'une des préoccupations dominantes de la foresterie méditerranéenne. Notant que les opérations de restauration coûtent cher, le Comité a reconnu la nécessité d'une évaluation financière plus complète tenant en compte les finalités sociales et écologiques de ces travaux. Il a recommandé qu'une compilation des évaluations existantes soit réalisée afin de définir les critères à utiliser dans la justification des actions de protection.

b) Prévention et maîtrise des feux de forêt

16. Le Comité a pris connaissance du document FO:SCM/85/4 sur ce sujet. Après un aperçu statistique sur la fréquence et la gravité des feux dans les formations méditerranéennes, le document examine brièvement leurs causes et leurs conséquences. L'homme est pratiquement toujours à l'origine des feux de forêt, par malveillance autant que par négligence. Les conséquences en sont une dégradation du milieu, notamment des sols et une évolution régressive plus ou moins rapide de la végétation et de sa capacité productive. La prévention doit reposer sur des données statistiques fiables, une sensibilisation et une éducation du public, une législation appropriée, des prévisions basées sur les informations météorologiques, et des aménagements et équipements en forêt. Quant à la lutte active, elle utilise différents moyens en personnel et matériel dont la coordination est importante mais reste à améliorer dans de nombreux cas.

La reconstitution de la forêt après incendie peut être facilitée par des interventions sylvicoles favorisant la régénération naturelle par reboisement.

17. Le Comité a pris connaissance de la situation actuelle des incendies de forêts et de la prévention, détection et lutte contre ceux-ci dans les différents pays membres. Il a noté avec préoccupation l'accroissement de leur nombre et de la surface forestière affectée dans certains pays européens, malgré des moyens de lutte accrus. Sur le plan institutionnel, la responsabilité des actions concernant les incendies de forêts n'incombe au seul service forestier que dans quelques pays et est le plus souvent partagée entre différentes organisations, parfois sous l'autorité d'une commission nationale. Les modalités de la prévention, de la détection et de la lutte varient considérablement suivant les pays.

18. Le Comité a reconnu l'importance prépondérante des actions de prévention, notamment de la sensibilisation du public ainsi que de la prise en compte des besoins des communautés rurales vivant dans ou à proximité des forêts.

19. Le Comité a été informé du programme de météorologie agricole pour la période 1984-1993 adopté par la Commission compétente de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) concernant l'étude des interactions entre le climat et la production forestière, le reboisement, le déboisement et la préservation des ressources naturelles, ainsi que de la recommandation sur l'application de la météorologie aux incendies de forêts et aux terres non cultivées. Il a pris note de l'offre de collaboration de l'OMM dans ce domaine. Il a également été informé de l'organisation en 1986 en Espagne d'un séminaire sur les incendies de forêts dans le cadre de la Commission Européenne des forêts de la FAO et de l'intention du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) d'organiser aussi prochainement un séminaire sur ce sujet. Il a pris connaissance enfin de l'existence d'un groupe de travail dans ce domaine au sein de l'Union Internationale des Organisations de Recherche Forestière (IUFRO).

20. Le Comité a reconnu que des efforts importants devaient être réalisés en matière d'échanges d'informations entre les pays de la région méditerranéennes de manière à tirer le meilleur parti de l'expérience acquise par les uns et les autres et d'éviter ainsi que soient répétées des recherches et des expérimentations déjà réalisées ou en cours.

21. Le Comité a recommandé aux pays membres et aux institutions internationales concernées l'organisation de voyages d'études et séminaires sur les techniques particulières telles que par exemple celle concernant le débroussaillage. Il a recommandé la création d'un centre régional d'expérimentation de matériel de lutte contre les incendies.

22. En matière de formation dans le domaine de la lutte contre les incendies de forêts, le Comité a noté avec intérêt l'existence de sessions de formation organisées en France auxquelles ont déjà participé des spécialistes d'autres pays méditerranéens, et a souhaité que cette initiative et d'autres semblables soient encouragées.

23. Le Comité a recommandé que les pays membres et les organisations internationales concernées étudient la possibilité de la création d'une banque de données régionales incluant des statistiques sur les incendies de forêts dans la région, la liste des instituts et des experts dans ce domaine, les expérimentations réalisées ou en cours et leurs résultats. Une telle banque de données faciliterait l'échange d'expériences et permettrait une uniformisation et une mise à jour continue des informations.

24. Le Comité a été informé de la publication imminente par la FAO d'une terminologie anglaise sur les incendies de forêts suite à une recommandation du séminaire tenu en 1977 à Saint-Maximin (France). Il a recommandé la continuation de ce travail sous la forme de terminologies dans d'autres langues.

25. Parmi les nombreuses questions importantes à étudier, le Comité a retenu celles concernant (i) l'évaluation économique des pertes résultant des incendies de forêts, (ii) les causes des incendies volontaires et (iii) l'utilisation du pâturage des ovins et caprins pour le débroussaillage des forêts, et a recommandé que des études soient faites sur ces sujets.

c) Recherche en matière de foresterie

26. Le Comité a examiné la note du secrétariat FO:SCM/85/5. Cette note souligne que la recherche n'a pas été suffisamment intégrée dans le processus de planification et que ses résultats n'ont pas été suffisamment valorisés. Evoquant la stratégie à suivre pour renforcer le rôle des forêts dans le développement rural, la note insiste sur une série d'actions de recherche prioritaire dont : le rôle de protection de la forêt, le bois comme source d'énergie, les menus produits, l'arbre dans le secteur agricole, la production de fourrage et la récréation. Des informations ont été données sur la situation des cinq projets et cinq thèmes de recherche, coordonnés sous l'égide du Comité, et arrêtés lors de la dernière session. Plusieurs de ces projets et thèmes ont fait l'objet de compte-rendus, sans toutefois être menés à terme.

27. En ce qui concerne les recherches à entreprendre tant au niveau national que régional, la note distingue deux grandes catégories : les recherches intégrées faisant appel à plusieurs disciplines, et les recherches uniquement forestières. Elle relève en particulier les recherches sur le pâturage dans les écosystèmes forestiers, l'agroforesterie et la foresterie communautaire, le tourisme et autres activités de loisir, la défense contre les incendies de forêt, la sylviculture méditerranéenne et la technologie des bois.

28. Les délégués ont présenté la situation de la recherche forestière dans leurs pays respectifs et les grandes lignes des programmes en cours, qui dénotent une prise de conscience de l'importance du rôle de la recherche dans le développement. Pour appréciables qu'ils soient, les efforts réalisés méritent d'être développés et soutenus.

29. Le Comité a insisté sur la nécessité d'échange d'informations et de coopération dans le domaine de la recherche. Il a été informé que plusieurs projets nationaux de recherche pourraient faire l'objet de programmes communs.

30. Le Comité a constaté certains doubles emplois dans les projets actuels, occasionnant un gaspillage de moyens qui pourrait être évité par une meilleure coordination, sur l'organisation de laquelle il devra porter son attention.

31. A certains des thèmes déjà coordonnés par le Comité, d'autres peuvent être ajoutés, en particulier la protection phytosanitaire, la lutte contre la désertification, l'écophysiologie des espèces indigènes et exotiques, l'étude d'espèces forestières à usage multiple, notamment celles productrices de fruits ou fixatrices d'azote.

32. Le Comité a noté le manque de données fiables sur l'évaluation des fonctions sociales et écologiques de la forêt et des actions forestières, et a recommandé une étude méthodologique sur ce sujet.

33. Plusieurs délégations, rappelant les dégâts causés par les incendies, ont souligné l'importance à accorder aux études d'inflammabilité et de combustibilité des essences forestières, certains résultats récents de recherche remettant en question les idées reçues à ce sujet.

d) Education et formation forestières

34. Le Comité a pris connaissance du document FO:SCM/85/6. Celui-ci met l'accent sur l'ouverture nécessaire du champ d'action et de responsabilités des forestiers du fait de l'intégration toujours plus étroite entre le secteur forestier et les autres secteurs de la vie économique et sociale, ce qui leur impose d'étendre le registre de leurs connaissances. Une modification des programmes d'éducation et de formation doit permettre non seulement d'adapter le profil des personnels forestiers de conception et d'exécution, mais encore de former aux questions forestières les décideurs, les autres spécialistes du développement, les éducateurs et formateurs, les jeunes et le grand public en général.

35. Le Comité a noté les systèmes d'éducation forestière et certains programmes de sensibilisation et de vulgarisation existant dans les pays membres. Il s'est inquiété du déséquilibre entre la formation de niveau ingénieur, généralement suffisante, et la formation de niveau technicien insuffisante ou parfois même inexistante et a recommandé aux pays membres concernés de mettre tout en oeuvre pour y remédier.

36. Le Comité a identifié un certain nombre d'activités permettant de développer ou d'améliorer la formation à différents niveaux dans les pays : i) séminaires entre forestiers et spécialistes d'autres disciplines; ii) séminaires réguliers entre chercheurs et praticiens; iii) création de "forêts-écoles" et de "musées de la nature" et programmes types de sensibilisation, notamment en matière d'environnement; iv) cycles post-universitaires pour des forestiers, agronomes et pastoralistes appuyés par des équipes ayant une bonne maîtrise de la démarche recherche-développement, et fondés sur l'analyse de systèmes écologiques et de systèmes de production et d'utilisation de l'espace valorisant la grande diversité des milieux qui caractérise les zones de piémont du pourtour méditerranéen.

37. Le Comité a pris note de l'existence d'un cours de formation forestière supérieure pour les régions chaudes, organisé à Montpellier par l'Ecole nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts (ENGREF) en collaboration avec le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) et de l'intention de réorganiser ce cours afin de mieux répondre aux besoins et intérêts spécifiques de la forêt méditerranéenne.

38. Le Comité a recommandé aux pays membres de mettre en oeuvre ou de poursuivre la modification des programmes d'éducation et de formation des personnels forestiers pour leur permettre de mieux s'acquitter de leur rôle dans le cadre du développement intégré et de dialoguer avec les spécialistes des autres disciplines. Il a tenu toutefois à mettre en garde les responsables contre le risque d'une surcharge des curriculums d'enseignement.

39. Afin de renforcer la formation et l'éducation forestières dans la région, le Comité a recommandé aux pays membres et aux organisations internationales concernées (i) la tenue de séminaires forestiers régionaux, à l'image des journées forestières maghébines, ii) des échanges d'étudiants boursiers, iii) l'ouverture des écoles forestières nationales aux étudiants d'autres pays de la région, iv) l'organisation d'un centre régional de formation de formateurs et v) l'élaboration et la publication d'un catalogue des programmes de formation forestière opérant dans chacun des pays pour améliorer la circulation de l'information dans ce domaine.

AUTRES QUESTIONS - PROGRAMME DE TRAVAIL FUTUR DU COMITE (Point 5)

40. Les participants ont entendu l'exposé du secrétariat sur le programme de travail futur du Comité qui a pris comme base les activités passées du Comité et les recommandations d'actions formulées par le Comité dans sa présente session. Trois types d'activités ont été dégagés : i) les études techniques et les enquêtes, ii) la coordination de la recherche forestière et iii) les programmes pluriannuels d'action.

41. Parmi les études techniques et enquêtes prioritaires qui peuvent être exécutées par le Comité en collaboration avec les pays membres, le Comité a recommandé les suivantes :

- l'inventaire des expériences sur les systèmes agro-silvo-pastoraux dans la région;
- l'inventaire sur l'utilisation des arbres et arbustes fourragers et les provenances;
- la continuation et la finalisation des travaux sur les techniques de plantation, l'évaluation de la performance des espèces, la conservation des ressources génétiques;
- la compilation des évaluations des services sociaux et écologiques rendus par la forêt;

- l'élaboration et la publication d'un catalogue sur les programmes de formations forestières;
- l'étude sur certains aspects des incendies de forêts ;
- la terminologie dans d'autres langues sur les incendies de forêts.

42. Concernant la coordination de la recherche forestière, le Comité a recommandé que les résultats des anciens thèmes et projets de recherche coordonnés dans le passé par *Silva Mediterranea* soient analysés et qu'une enquête soit menée auprès des pays membres sur les priorités de recherches.

43. Afin de mener ce travail à bien le Comité a décidé la création en son sein d'un groupe ad hoc sur la coordination de la recherche forestière.

44. Parmi les autres activités identifiées figurent :

- l'exécution d'inventaires forestiers nationaux;
- la création d'un centre régional d'expérimentation de matériel de lutte contre les incendies;
- la création de banques de données régionales incluant les statistiques sur les incendies;
- l'organisation d'un centre régional de formation de formateurs.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 6)

45. Le Comité a pris note de la déclaration du Chef de la délégation espagnole qui a fait savoir que son gouvernement était disposé à accueillir la prochaine session du Comité et a exprimé sa gratitude au Gouvernement espagnol pour cette généreuse invitation. Conformément aux dispositions de l'article IV-2 du règlement intérieur du Comité les dates et lieu de la 13ème session seraient fixés par le Directeur général de la FAO en consultation avec le Président du Comité.

ADOPTION DU RAPPORT (Point 7)

46. Le rapport a été adopté.

ELECTION DU BUREAU

47. Conformément aux dispositions de l'article II-1 de son Règlement intérieur, "Silva Mediterranea" a ainsi constitué son Bureau :

Président : M. Y. BIROT (France)

Vice-Présidents : MM. A. GHEBALOU (Algérie)

R. MORANDINI (Italie)

S. THEOPHANOUS (Cyprus)

En application de la décision du Comité (para 44) Silva Mediterranea a chargé M. Morandini (Italie), Vice-Président de ce bureau de coordonner, avec l'aide du Secrétariat, les activités de recherche dans la région méditerranéenne.

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS
LISTA DE PARTICIPANTES

Chairman Président Presidente	S. Bayoglu (Turkey/Turquie/Turquia)
Rapporteur	R. Balleydier (France/Francia)
Secretary Secrétaire Secretario	B. Ben Salem (FAO)

MEMBERS OF THE COMMITTEE
MEMBRES DU COMITE
MIEMBROS DEL COMITE

Algeria/Algérie/Argeria

Délégué
Ghebalou ABDALLAH
Directeur central
Vice-Ministère de l'hydraulique et
de l'environnement et des forêts
Alger

Suppléant
Zeraia LAMRI
Chef du Département de recherches en
écologie forestière et environnement
Institut National de la Recherche
forestière
B.P. 37
Cheraga Alger

Cyprus/Chypre/Chipre

Délégué
S. THEOPHANOUS
Senior Conservator of Forests
Forestry Department
Nicosia

France/Francia

Délégué
F. RINVILLE
Directeur des Forêts
1 ter Avenue de Lowendal
Paris 7eme

Suppléants
D. ALEXANDRIAN
Ingénieur civil des Forêts
CEMAGREF
B.P. 99
F-13603 Aix-en-Provence

J. BEDEL
Ecole Nationale du GREF
Domaine de Lavalette
Montpellier

J. BONNIER
Secrétaire général
Ass. Forêt Méditerranéenne
37, Boulevard Perier
13295 Marseille Cedex 8

Catherine KUSUCUOGLU
Mission Environnement-Développement
Ministère de l'Environnement
14, Avenue du Général Leclerc
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

France/Francia (cont.)

Suppléants

M. GAILLARD
Relations Internationales
Direction des Forêts
1 ter Avenue de Lowendal
Paris 7ème

D. CASTANER
Ingénieur à l'IDF
Institut de développement forestier
8, Rue de la Capelane
St. Brès
34670 Baillargues

R. BALLEYDIER
Chef de l'échelon interrégional
de l'inventaire forestier national
IFN
B.P. 1
Maurin
34970 Lattes

M. BIROT
Ingénieur en Chef du GREF
Directeur de la station de sylvicul-
ture méditerranéenne de l'INRA
Avenue A. Vivaldi
84000 Avignon

J.H. BARTET
Chef de la sous-direction aménagement
et équipement forestier
1 ter Avenue de Lowendal
75007 Paris

B. HUBERT
Directeur de l'Unité d' Ecodéveloppement
INRA
Avignon

J. MAZODIER
Direction des Forêts
Chef du Bureau de l'aménagement et de
la protection de l'espace
1 ter Avenue de Lowendal
75007 Paris

G. CHAUVIN
Ingénieur en Chef du Genie Rural des
Eaux et Forêts
2, Avenue de St-Mandé
75570 Paris Cedex 12

France/Francia (cont.)

Suppléants

Y. COCHELIN
Ingénieur en Chef du Génie Rural
des Eaux et Forêts
Ministère de l'Agriculture
Région Languedoc-Roussillon
Estanove I - Blvd. Paul Valéry
B.P. 5595
34050 Montpellier CEDEX

Greece/Grece/Grecia

Délégué
G. SAKKAS
Head of Planning Section
Forestry Service
Ministry of Agriculture
Ippokratous 3-5 5/2
Athens

Iran/Iran

Délégué
A. MEHDIPOUR ATAIE
Expert in afforestation and
reforestation
Forest and Range Organization
Chalous

Adviser
M. HOSSEIN ZANDIEH
Expert in Forestry
Forest Department
Rasht

Iraq/Irak

Délégué
Always RIYADH
Second Secretary
Embassy of Iraq

Israel

Délégué
Mordekhay ROUAH
Directeur du Département des Forêts
Kiryat Haim, P.O. B. 45
Haifa

Israel (cont.)

Adviser
Moshe KOLAR
Head Foreign Relations Land
Development Authority
Kiryat Hayim P.O. B. 45
Haifa

Italy/Italie/Italia

Délégué
R. MORANDINI
Directeur
Istituto Sperimentale per la
Selvicoltura
Viale Santa Margherita 80
52100 Arezzo

Suppléants
G. CALABRI
Chef du Service contre les incendies
de forêts
Ministero Agricoltura e Foreste
Via Carducci, 5
00187 Roma

O. CIANCIO
Directeur
Sezione Biologia
Istituto Sperimentale per la
Selvicoltura
Viale S. Margherita, 80
52100 Arezzo

E. GIORDANO
Directeur
Istituto Biologico Selvicolturale
Facoltà de Agraria
Via S. Camillo de Lellis
Viterbo

D. PETTENELLA
Economiste Forestier
Centro di sperimentazione agricola
e forestale
SAF
Via di Casalotti, 300
00166 Roma

Lebanon/Liban/Libano

Délégué
Bechara HOYEK
Directeur des Forêts et des
Ressources Naturelles
Ministère de l'Agriculture
Avenue Sami Solh
Beyrouth

Portugal

Délégué
F. VELOSO LOPES GAIO
Director
Serviço de Planeamento Florestal
Direcção Geral das Florestas
Av. Joao Crisostomo 28
1000 Lisboa

Spain/Espagne/España

Delegado
A. BARBERO MARTIN
Director ICONA
Instituto Nacional para la
Conservación de la Naturaleza
Gran Via de San Francisco 31-35
Madrid

Suplente
J.G. FERNANDEZ TOMAS
Sub-director general
ICONA
35, Gran Via de San Francisco,
Madrid

Sudan/Soudan/Sudan

Délégué
A. BALLAL
Deputy Director
Forest Administration
P.O. Box 658
Khartoum

Turkey/Turquie/Turquia

Délégué
S. BAYOGLU
Dean
Faculty of Forestry
University of Istanbul
Buyukdere
Istanbul

Yugoslavia/Yougoslavie/Yugoslavia

Délégué
S. MESTROVIC
University Professor
Sumarskifakultet Zagreb
Simunska 25
41000 Zagreb

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Unesco)
Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco)
Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Ciencia y la
Cultura (Unesco)

M. SKOURI
Spécialiste du Programme
Division des Sciences Ecologiques
Unesco
7, Place de Fontenoy
75700 Paris,
France

World Meteorological Organization (WMO)
Organisation Météorologique Mondiale (OMM)
Organización Meteorológica Mundial (OMM)

C. SAMIE
INRA - Agrométéorologie
B.P. 91
84140 Montfavet
France

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

International Centre for Advanced Mediterranean Agronomic Studies (CIHEAM)
Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM)
Centro Internacional de Estudios Superiores sobre Agronomía Mediterránea (CIHEAM)

R. MORANDINI
CIHEAM
11, Rue Newton
Paris

OBSERVERS FROM INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE ORGANIZACIONES INTERNACIONALES NO GUBERNAMENTALES

International Union of Forestry Research Organizations (IUFRO)
Union Internationale des Instituts de Recherches Forestières (IUFRO)
Unión Internacional de Organizaciones de Investigación forestal (IUFRO)

R. MORANDINI
IUFRO
Istituto Sperimentale per la selvicoltura
Viale S. Margherita 80
52100 Arezzo

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA ALIMENTACION Y LA
AGRICULTURA

J.P. LANLY
Directeur
Division Ressources Forestières
Département des Forêts

B. BEN SALEM
Spécialiste forestier des zones arides
Sous-Division de la conservation des forêts et des
espaces naturels
Division des Ressources forestières
Département des Forêts

A. PROVAN-PERRINI (Ms.)
Officier Administratif
Département des Forêts

A. MONTALVO (Ms)
Secrétaire
Division des Industries Forestières
Département des Forêts

J. AGUILAR (Ms)
Traductrice (espagnol)

V. BARKER (Ms)
Traductrice (anglais)

H. YAZBEK
Traducteur (arabe)

A. A. HALIM
Dactylographe (arabe)

Interpretres

A. BEN AMEUR
A. DIMECHKIE
K. EZZAT
B. HETIER
M. JOREIGE
D. KARARA
J. MACKINTOSH
M. MCFARLANE
M. ORTIZ
C. RAYESS
E. YNDURAIN

SERVICE REGIONAL DE LA FORET ET DU BOIS, MONTPELLIER

Y. COCHELIN
P. FERRAND
G. PECHAIRAL
I.L.SANCHIS
I. ROUX
I. ROYER
M. LACOSTE

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Election du bureau
3. Situation actuelle et tendances du secteur des forêts dans la région méditerranéenne
4. Priorités et besoins de la foresterie dans la région méditerranéenne)
 - a) aménagement et exploitation des forêts
 - b) Prévention et maîtrise des feux de forêts
 - c) Recherche en matière de foresterie
 - d) Education et formation forestières
5. Autres questions - Programme de travail futur du Comité
6. Date et lieu de la prochaine session
7. Adoption du rapport

LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre	Code	Titres
1	FO:SCM/85/1	Ordre du jour provisoire
3	FO:SCM/85/2	La situation actuelle du secteur forestier et les tendances
4 a)	FO:SCM/85/3	L'aménagement et l'utilisation des forêts
4 b)	FO:SCM/85/4	La prévention et la lutte contre les incendies
4 c)	FO:SCM/85/5	La recherche forestière
4 d)	FO:SCM/85/6	Education et formation

Documents d'information

FO:SCM/85/Inf.1 Note d'information

FO:SCM/85/Inf.2 Calendrier provisoire

FO:SCM/85/Inf.3 Liste des documents